

**DEMANDE D'OCTROI DE LA PRIME POUR LA RESTAURATION DE FACADE(S)**

REGLEMENT ADOPTE PAR LE CONSEIL COMMUNAL

EN DATE DES 20/10/1989, 11/05/1990, 30/06/2006, 26/02/2010 ET 07/10/2011.

Le(s) soussigné(e)(s) .....

Domicilié(e)(s) à ..... rue ..... n°.....

Propriétaire(s) (1) de l'immeuble sis à Spa, rue .....n°.....

Locataire(s) (1)

cadastré section ..... n°.....

N° de compte bancaire : .....

déclare solliciter du Collège communal de la Ville de Spa, le bénéfice de l'octroi de la prime communale pour la restauration de (des) façade(s) de l'immeuble mentionné ci-dessus, à savoir:

- nombre de façades à restaurer :

.....

- type de travaux projetés pour chaque façade :

.....

.....

.....

- teinte(s) choisie(s) (références RAL ou NCS) :

.....

- montant du devis par façade :

.....

**Il est joint à la présente:**

- l'accord écrit du propriétaire si le demandeur est locataire et son engagement à ne pas modifier la ou les façade(s) pendant 10 ans ;
- le dossier complet prévu à l'article 10 du règlement.

**Le soussigné déclare avoir pris connaissance du règlement relatif à l'octroi de la prime pour la restauration de façades et il s'engage à le respecter strictement par le fait de la présente.**

**Le soussigné s'engage, tant pour lui-même que pour ses ayants-droit, à rembourser le montant intégral de la prime si la ou les façade(s) est (sont) modifiée(s) sans l'autorisation du Collège communal, durant une période de 10 ans à dater du paiement de la prime.**

**Le soussigné s'engage à faire connaître à l'Administration communale les dates de début et de fin des travaux.**

Fait à ..... le .....

Signature du demandeur

(1)Biffer la mention inutile